



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 22 juin 2023
Convocation du : 16 juin 2023
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le vingt-deux à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Valérie PRINGUEZ, Philippe CATTOIRE, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Sylvie GUSTIN, Catherine DE PARIS, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Carole CASIER, Philémon BRUNET, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Céline LEROUX, Martine DUBREU, Arnaud MARIÉ, Hugues QUESTE, Laurent DERONNE, Pierre VANNESTE, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETARE DE SEANCE : Pierre VANNESTE

DE23.085

FINANCES
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
PARTICIPATION FETE DES NIEULLES
EXERCICE 2023

Autorisation - Approbation

(38)

Des demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées par les associations pour l'année 2023 relatives à l'organisation de la fête des Nieulles.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Perçu 2022	Montant Proposé 2023
	<u>Frais participation Nieulles</u> (subventions débloquées sur présentation de factures, ajustées en conséquence, mais plafonnées au montant indiqué)		
6745/01	-Association des Petits Pêcheurs Armentériois	444 €	444 €
	-Les Amis de la Country	444 €	444 €
	-Les Amis de l'Aviation	444 €	444 €
	-La Jeune Garde	444 €	444 €
	-Secours Populaire	0 €	444 €
	-Comité de quartier du Bizet	444 €	444 €
	-Comité de quartier Léo Lagrange	444 €	444 €
	-Comité de quartier Ile de Flandre	444 €	444 €
	-Comité de quartier des Prés du Hem	444 €	444 €
	-Comité de quartier Rond-Point/Saint Roch	291 €	444 €
	-Oxalis (Majorettes)	444 €	444 €
	-Espace Associatif Armentériois	0 €	15 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus.

N'ont pas pris part au vote :

Pour le Secours Populaire : Carole CASIER et Véronique NAEYE

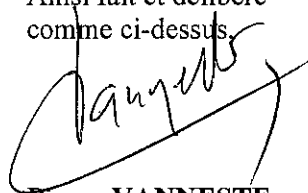
Pour le Comité Ile de Flandre : Martine COBBAERT et Thomas BLACTOT

Pour le Comité Rond Point/Saint Roch : Dominique BAILLEUL

Pour l'Espace Associatif Armentériois : Jean-Michel MONPAYS, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE

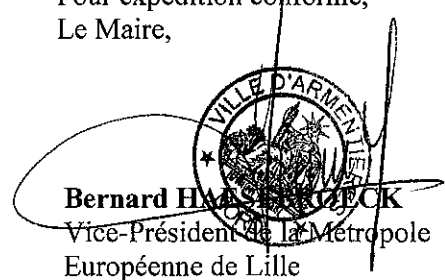
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus



Pierre VANNESTE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAAS
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille